

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

**RÔLE TRIENNAL
1^{re} ANNÉE**

Dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Saint-Pascal pour les années 2027, 2028 et 2029.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal :

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Saint-Pascal pour les années 2027, 2028 et 2029 a été déposé au bureau de la soussignée au 465, rue Taché, Saint-Pascal, le 14 septembre 2026;

QUE toute personne peut consulter ledit rôle, sur rendez-vous, durant les heures d'ouverture des bureaux de l'hôtel de ville;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2027;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent prescrite par le règlement numéro 201-2017 de la MRC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC à l'adresse : <http://mrckamouraska.com> sous « Espace citoyen » dans la page « Rôle d'évaluation »;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par poste recommandée à la MRC de Kamouraska, à l'attention de Madame Catherine Langlois, directrice générale et greffière-trésorière au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0.



Ville de Saint-Pascal

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par poste recommandée, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

Fait à Saint-Pascal, ce 15^e jour de septembre 2026.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA



Ville de Saint-Pascal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans l'édition de la semaine du 21 septembre 2026 du journal Le Placoteux et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 21 septembre 2026.

Signé à Saint-Pascal, ce 21^e jour de septembre 2026.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA



Ville de Saint-Pascal